

# COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 23 septembre 2021 à 19h30

En exercice : 15  
Présents : 12  
Visio : 0  
Absents : 03  
Pouvoirs : 03  
Votants : 15

Le conseil Municipal de Malvalette s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean Philippe MONTAGNON, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Odile BEAUCULAT / STEINER

## ➤ Travaux en cours

- Date pour l'inauguration de la mairie

Elle aura lieu le samedi 6 novembre 2021 à 10h30. Le Maire rappelle la liste des invités : tous les habitants de la commune, l'architecte, les entreprises, les financeurs, les maires de la CC.MVR et des communes limitrophes, les présidents des associations.

Un affichage aura lieu sur les panneaux et une information via l'application « Illiwap » sera diffusée.

- Salle socio-culturelle

Les fouilles sont coulées et le terrassement est terminé, le planning est respecté, les réunions de chantier ont lieu les mercredis après-midi, la fin des travaux est prévue pour l'été 2022.

Un renforcement de puissance électrique est nécessaire, le transformateur sera déplacé dans le Bourg.

- STEP Mayol : La mise en service est effective depuis le 21 septembre, les clôtures sont en cours et les boues de l'ancienne station sont stockées sur place durant 1 an. L'inauguration aura lieu le samedi 20 novembre 2021 à 11h00 sur place, un coupon d'invitation avec un rappel des règles d'utilisation sera adressé aux habitants de Mayol. Monsieur Le maire a projeté des photos de la station terminée.

- Un point est fait sur la réfection des chemins de Sainte-Reine, des trois Croix et de la voirie communale Montfoy / Clavarette.

## ➤ COMMISSION

- Urbanisme : nouveau membre

Monsieur Thierry ASTIER demande à intégrer la commission urbanisme, le tableau des commissions communales est modifié en conséquence.

## ➤ CRTE

- Demandes de subventions : enfouissement de réseaux

Le CRTE (CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE) regroupe les subventions anciennement intitulées DETR et DSIL. Les dossiers d'enfouissement des lignes pour les villages de Mayol et du Mas seront déposés à ce titre mais également au titre du Fonds de concours de la CC.MVR « projets structurants ». Les devis sont en cours. Un conseiller demande à ce que les lignes de Montfoy soient enterrées, ce projet sera étudié en cours de mandat.

## ➤ Assainissement

- Redevance d'assainissement

Actuellement le montant de la redevance est de 0.90 € / m<sup>3</sup>. Pour rester éligible aux subventions, la commune doit progressivement l'augmenter pour atteindre 1.10 € / m<sup>3</sup> en 2022. Le conseil décide d'instaurer une partie fixe à 24€ et de laisser la partie variable à 0.90€ / m<sup>3</sup>.

**Vote : unanimité**

- Décision du Maire : STEP Emilieux – Angelard : choix du bureau d'études

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal avoir choisi pour la maîtrise d'œuvre de la STEP d'Emilieux / Angelard l'entreprise FBI-Ie basée à Monistrol-Sur-Loire. Ce cabinet a déjà effectué la maîtrise d'œuvre pour la STEP de Mayol. Le Montant du marché est de 12 400 € HT soit 14 880 € TTC. La commune avait consulté trois entreprises, deux seulement avaient répondu et l'offre de VDI basée à Saint-Etienne était plus chère, elle s'élevait à 18 570 € TTC.

- Convention mission AMO avec le département de Haute-Loire

Suite à la réunion du 21 mai 2021 en mairie avec les interlocuteurs du Département de la Haute-Loire, Monsieur Le Maire précise qu'il s'avère judicieux de signer une convention d'A.M.O (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) pour lancer le projet de réhabilitation de la STEP du Bourg et l'actualisation du schéma directeur en assainissement. Le montant de cette prestation s'élève à 463.50 €.

**Vote : unanimité**

➤ **CC.MVR**

- FPIC (Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes)

Il a pour objectif de créer une solidarité financière pour atténuer les disparités de richesse entre les territoires. La part de l'EPCI (Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron) est de 187 193 € et celle des communes membres de 246 122 € pour un total de 433 315 €. Cette dépense est prise en charge par la CC.MVR.

➤ **SAUR**

- RPQS 2020

Monsieur Le Maire présente le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'eau potable du SIAEP pour l'année 2020. Le conseil municipal valide le rapport.

➤ **ECOLE**

- Frais de fonctionnement de l'école privée notre Dame de la Faye

Une revalorisation des frais de fonctionnement est demandée par le Directeur de l'école privée « Notre dame de la Faye » d'Aurec-Sur-Loire pour l'année 2020/2021. Monsieur Le Maire indique que la participation pour l'école publique « Le Pré vert » à Aurec est de 735€ par élève. Il demande à ce que le tarif des frais de fonctionnement appliqué pour l'école privée d'Aurec-Sur-Loire soit le même que pour l'école publique. Pour l'année scolaire 2020 /2021 19 élèves sont scolarisés à l'école privée, les frais s'élèvent donc à 13965 €.

**Vote : unanimité**

- Participation cantine scolaire de Saint-Maurice-En-Gourgois

Monsieur Le Maire indique avoir reçu un courrier le 19 août 2021 de la mairie de Saint-Maurice-En-Gourgois précisant que son conseil municipal avait adopté une augmentation du prix du repas à hauteur de 6.05 €. Ainsi, Le Maire de Saint-Maurice-En-Gourgois demande si la commune de Malvalette maintient la participation de 2.55 € par repas et par enfant. Le conseil municipal décide de maintenir l'aide de 2.55 € par élève et par repas.

**Vote : unanimité**

- Abris bus

Monsieur Le Maire rappelle que le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, en vue d'améliorer le service rendu aux usagers des transports publics routiers non urbains et scolaires, prend en charge la fourniture et la pose d'abris-voyageurs. Les aménagements des emplacements par des dalles en béton restent à la charge de la commune.

Le Maire effectue un tour de table pour recenser les besoins dans les différents hameaux de la commune :

Bruailles : 1 abri

Mayol : 2 abris

Le Bourg : à la place du transformateur vers les anciennes toilettes publiques

Le Mas : 1 abri

Leitra : 1 abri

**Vote : unanimité**

➤ **LOYERS LOCATAIRE**

- Exonération d'une partie des loyers de Monsieur Christian DUFETRE

Vu la gêne occasionnée lors des travaux de rénovation de la mairie notamment l'augmentation des factures de chauffage du locataire, Monsieur Le Maire indique avoir exonéré de moitié les loyers des mois d'août et septembre 2021 de M. Christian DUFETRE.

➤ **VEHICULE**

- Réparations ou remplacement véhicule du service technique

L'agent technique a fait établir un devis concernant des réparations pour le véhicule Ford afin de répondre aux obligations du prochain contrôle technique. Il s'élève à 3 390.38€ TTC, la question se pose des réparations ou du remplacement du véhicule. Pour l'instant, le conseil municipal décide d'effectuer les réparations mais également de faire établir un autre devis pour comparer les prix des réparations.

➤ **BUDGET**

- Paiement des taxes foncières sur les biens de section

Monsieur Le Maire indique avoir reçu la taxe foncière concernant le bureau de bienfaisance pour un montant de 27 €. Le conseil municipal valide le paiement des taxes foncières pour les biens de section.

- Télétravail : allocation forfaitaire

Le décret n° 2021-1123 et l'arrêté du 26 août 2021 visent à indemniser le télétravail dans la fonction publique et fixent une allocation forfaitaire à hauteur de 2,5 € par journée de télétravail effectuée, dans la limite de 220 € par an.

Monsieur le maire rappelle que l'agent Mme Sevim BAROU effectue du télétravail pour les besoins du service c'est-à-dire en cas de pic épidémique lié au COVID-19, de visioconférences et de visio-formation. Un état récapitulatif sera établi pour déterminer le nombre de jours télétravaillés.

**Vote : unanimité**

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

- Journée nettoyage le 25 septembre

Deux points de RDV sont fixés à 9h00 : un chez le conseiller M. François NICOLAS et un à la mairie. Cette journée entre notamment dans le cadre de la semaine européenne du développement durable organisée par la CC.MVR.

- Mobi pouce

Présentation du dispositif à l'ensemble du conseil municipal.

- Cérémonie du 11 novembre

Elle est prévue le dimanche 14 novembre 2021 à 9h45.

- Le repas et colis des aînés 2021

Une réunion du CCAS est prévue le mercredi 6 octobre 2021 à 18h00.